

Cote du document: EB 2017/120/R.14  
Point de l'ordre du jour: 10 a)  
Date: 7 avril 2017  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## Rapport du président du Comité d'audit sur la cent quarante-troisième réunion

### Note pour les représentants au Conseil d'administration

#### Responsables:

#### Questions techniques:

##### **Advit Nath**

Directeur et Contrôleur  
Division de la comptabilité et du Contrôleur  
téléphone: +39 06 5459 2829  
courriel: a.nath@ifad.org

##### **Allegra Saitto**

Chef de l'information financière et de l'activité  
fiduciaire institutionnelle  
Division de la comptabilité et du Contrôleur  
téléphone: +39 06 5459 2405  
courriel: a.saitto@ifad.org

#### Transmission des documents:

##### **William Skinner**

Chef du Bureau  
des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2974  
courriel: gb\_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingtième session  
Rome, 10-11 avril 2017

---

Pour: **Examen**

## Rapport du président du Comité d'audit sur la cent quarante-troisième réunion

1. Lors de sa cent quarante-troisième réunion, tenue le 3 avril 2017, le Comité d'audit a examiné les questions ci-après, qu'il souhaite porter à l'attention du Conseil d'administration.

### Adoption de l'ordre du jour

2. L'ordre du jour a été adopté avec, sous la rubrique "Questions diverses", un point sur les questions suivantes:
  - les procédures relatives à la préparation et à la finalisation du rapport du président du Comité d'audit au Conseil d'administration ;
  - les procédures relatives aux demandes concernant les rapports d'audit interne;
  - l'examen de plusieurs rapports d'audit interne [séance à huis clos].

### Procès-verbal de la cent quarante-deuxième réunion du Comité d'audit

3. Le procès-verbal a été approuvé sans autre commentaire.

### États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2016 (assortis de la déclaration de la direction et d'une attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière).

4. La direction a présenté ce point de l'ordre du jour, en soulignant que le Commissaire aux comptes a émis une opinion sans réserve sur les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2016. La direction a fait observer que, pour l'exercice financier 2016, elle a confirmé dans sa déclaration l'efficacité opérationnelle de la structure du contrôle interne de l'information financière. Cette déclaration a fait l'objet d'une attestation externe indépendante de la part du Commissaire aux comptes du FIDA.
5. La direction a recensé les principaux facteurs qui ont une incidence sur la situation financière du FIDA et les résultats publiés, en attirant l'attention sur la solidité d'ensemble de la situation financière et l'étroite surveillance dont la viabilité à long terme fait l'objet. Des précisions ont été apportées concernant l'incidence de la volatilité des taux de change sur les états financiers, ainsi que sur les différentes mesures d'atténuation du risque de change adoptées par le Fonds. Il a été noté qu'à la fin décembre 2016 le niveau de liquidité du FIDA était supérieur à l'exigence de liquidité minimale établie par la politique du Fonds en la matière. L'impact sur la position financière du FIDA des dépenses au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), et l'importance de la compensation au titre du CSD versée au FIDA par les États membres en tant que l'un des éléments principaux à prendre en compte pour la viabilité financière à long terme ont été soulignés. Il a été noté que le niveau des annonces de contribution requises en tant que compensation au titre du CSD augmenteront, passant ainsi à 37,1 millions d'USD durant la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11).
6. Le Commissaire aux comptes du FIDA a fait un bref commentaire sur les principaux thèmes examinés lors de l'audit 2016, à savoir la comptabilisation à la juste valeur du portefeuille de prêts du FIDA, l'impact du change, et la formulation d'hypothèses de gestion pour la comptabilisation des recettes, une procédure d'audit standard.
7. Les membres ont félicité la direction du FIDA pour le haut niveau de qualité et de détail des états financiers et de leurs appendices. Des précisions ont été demandées au sujet de la volatilité des taux de change et de sa pertinence potentielle, du niveau des dépenses d'exploitation et du niveau de la provision pour dépréciation relative aux prêts en cours.

8. La direction a fourni les explications demandées. Elle a notamment souligné que les pertes latentes liées aux opérations de change sont dues à la reconversion en dollars, à des fins de communication financière, d'actifs initialement libellés en droits de tirage spéciaux (DTS), et ont tendance à s'équilibrer au fil du temps. Dans le cadre du modèle de financement actuel, le FIDA atténue le risque de change en faisant correspondre la monnaie de libellé des actifs (fonds d'investissement et créances à recevoir) et des engagements de financement (prêts et dons approuvés et non décaissés).
9. La mise en place de prêts dans une monnaie unique réduira l'incidence comptable des mouvements de change, étant donné que les actifs du FIDA seront libellés en dollars des États-Unis. Il a été noté que le FIDA a conclu sa première convention-cadre de l'Association internationale des swaps et dérivés, qui lui permettra de procéder à des swaps de devises et de se couvrir de manière plus volontariste contre le risque de change.
10. Les états financiers consolidés ont été examinés par le Comité d'audit et seront soumis à la cent vingtième session du Conseil d'administration pour aval en vue de leur approbation par le Conseil des gouverneurs en février 2018.

### **Rapport annuel sur les activités du Bureau de l'audit et de la surveillance en 2016**

11. Le Bureau de l'audit et de la surveillance (AUO) a présenté le rapport, en soulignant que celui-ci visait à fournir des précisions sur les activités menées par AUO en 2016. Le document comprend un résumé suffisamment étoffé de tous les rapports d'audit publiés en 2016 ainsi que des informations détaillées sur les recommandations en suspens. De plus, il donne des renseignements sur les activités d'enquête.
12. En 2016, l'objectif principal d'AUO consistait à assurer une couverture satisfaisante de la structure d'appui des bureaux de pays du FIDA dans le cadre des travaux d'audit. AUO a publié un rapport consacré aux problèmes institutionnels transversaux détectés à la faveur de six audits de bureaux de pays et il a réalisé six autres audits de bureaux de pays. Les audits n'ont révélé aucun niveau de risque inacceptable susceptible de nuire à la réalisation des principaux objectifs institutionnels. Au total, AUO a émis 94 recommandations visant à faire face aux risques mentionnés dans ces audits de bureaux de pays, dont 16 étaient hautement prioritaires. Parmi les mesures prises figuraient la publication d'un nouveau Manuel à l'intention des bureaux de pays comportant des directives et des outils ciblant certains domaines et la délégation de pouvoirs en matière de gestion budgétaire aux bureaux de pays à titre expérimental.
13. AUO a noté qu'au 31 décembre 2016 toutes les recommandations hautement prioritaires avaient été appliquées.
14. Dans le domaine des enquêtes, au cours de l'année 2016, AUO a su réagir efficacement et dans les meilleurs délais aux allégations d'actes répréhensibles en achevant les investigations concernant 56 plaintes au cours de l'année, soit un taux d'achèvement beaucoup plus élevé que les années précédentes, et en faisant généralement en sorte de mettre un terme aux problèmes avec promptitude et efficacité.
15. Les actions de sensibilisation à la lutte contre la corruption se sont intensifiées avec la participation d'AUO à un certain nombre d'activités, notamment à l'échelle régionale, comprenant le lancement à titre expérimental d'un module de formation en ligne en matière de lutte contre la corruption. Les processus d'enquête et de sanction et les capacités d'enquête d'AUO ont progressé avec la publication des procédures révisées, l'apport des nouveaux outils scientifiques d'investigation et la séparation des environnements matériels et informatiques pour la section des enquêtes.

16. L'étroite collaboration d'AUO avec les organismes ayant leur siège à Rome (OSR) a été notée, et notamment le fait qu'AUO a accueilli la journée annuelle de coordination de l'ensemble du personnel de surveillance interne des OSR, ainsi qu'une session de formation conjointe des OSR à laquelle ont pris part un grand nombre de personnes.
17. Les membres du Comité ont demandé des précisions sur le processus d'enquête et sur l'évaluation de la pertinence des affaires, ainsi que sur l'audit du processus de passation des marchés relatifs aux projets.
18. AUO a apporté toutes les explications demandées, notamment sur les niveaux d'approbation des décisions au sein du FIDA. Il a par ailleurs noté qu'en 2017 l'accent serait mis tout particulièrement sur la passation des marchés relatifs aux projets. Les audits des bureaux de pays et des programmes seront axés sur la passation des marchés; et un rapport de synthèse transversal sera publié début 2018 pour présenter les suites données aux conclusions de l'audit d'AUO de 2014 sur le même thème.
19. Le rapport a été approuvé.

**Informations actualisées fournies par le Groupe de travail institutionnel sur les principes, critères et conditions applicables aux financements du FIDA**

20. La direction a présenté une synthèse des avancées réalisées par le Groupe de travail institutionnel chargé de l'examen des produits, conditions et tarifications du FIDA; et elle a soumis à l'examen des membres de la haute direction toute une série d'observations tant à court qu'à moyen terme. Des travaux sont en cours pour hiérarchiser les recommandations individuelles et convenir de la voie à suivre pour divers sujets, notamment le CSD, les nouveaux produits, les aspects relatifs à la tarification et au principe du recouvrement intégral des coûts financiers, la création d'une réserve spéciale, les prêts dans une monnaie unique et la conversion des prêts actuels libellés en DTS dans une devise forte (dollar ou euro). La direction a également noté que la nature évolutive/exploratoire des discussions sur les emprunts et divers thèmes relatifs aux reconstitutions influencerait les activités et les processus du groupe de travail.
21. L'accent a été mis sur le fait que le CSD est un élément essentiel pour la viabilité future du Fonds. La direction a engagé un examen complet des mécanismes de compensation au titre du CSD, et un document répertoriant plusieurs options sera présenté ultérieurement lors d'une session des organes directeurs, en particulier dans le contexte des consultations sur FIDA11.
22. La direction a précisé que les garanties ont été examinées en vue de leur utilisation éventuelle en tant que nouvel instrument. Il a également été noté que certains membres ont été intéressés par les principes sous-jacents mentionnés dans la présentation, à savoir, notamment, qu'il ne devrait pas y avoir de subventionnement croisé entre différentes catégories de produits, et que les travaux portant sur la réserve spéciale – dans le contexte du renforcement des activités d'emprunt – en sont toujours à un stade préliminaire.
23. Le Comité a pris acte de cette synthèse; il a demandé à la direction de le tenir informé des faits nouveaux importants relatifs à ces questions, car elles sont de la plus haute importance pour le Fonds.

**Rapports financiers régulièrement soumis au Conseil d'administration**

24. La direction a soumis les cinq rapports suivants à l'examen du Comité d'audit:
  - Rapport sur l'état des contributions à la Dixième reconstitution des ressources du FIDA;
  - Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2016;

- Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service;
  - Montant estimatif des paiements au titre du principal et des commissions de service nettes non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette;
  - Besoins de financement au titre du trente-huitième tirage sur les contributions des États membres en 2017.
25. La direction a fourni des informations actualisées sur l'état des contributions à FIDA10 ainsi que sur la performance du portefeuille de placements.
26. La direction a fourni aux membres du Comité d'audit des informations actualisées sur les derniers développements concernant le portefeuille, en soulignant les résultats positifs enregistrés en 2016 et les désinvestissements importants réalisés pour les portefeuilles marchés émergents et obligations multimarchés indexées sur l'inflation. La direction a en outre fourni une estimation de la performance pour le premier trimestre 2017 dans la région de 0,44 points de base.
27. Le Comité a examiné les besoins de financement pour 2017, qui seront soumis à la cent vingtième session du Conseil d'administration pour approbation.
28. Les rapports ont été approuvés.

#### **Questions diverses**

29. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité a examiné trois questions.
- a) Procédures relatives à la préparation et à la finalisation du rapport du président du Comité d'audit au Conseil d'administration**
30. Le président du Comité a rappelé au Comité que, conformément à la décision prise lors de sa cent quarantième réunion, le rapport du président est généralement communiqué aux membres afin qu'ils puissent formuler des observations et des avis avant la mise en forme définitive du rapport à l'intention du Conseil d'administration. Le président a déclaré qu'il entendait poursuivre cette pratique; mais qu'à titre exceptionnel le rapport de cette réunion ne serait pas transmis en vue de recueillir leurs commentaires en raison de la proximité de la session du Conseil d'administration. Cette pratique sera par ailleurs réexaminée lors de la cent quarante-quatrième réunion du Comité d'audit.
- b) Procédures relatives aux demandes concernant les rapports d'audit interne**
31. Les demandes de consultation et d'examen des rapports d'audit interne sont la prérogative des membres du Comité d'audit. Le président du Comité a proposé, avec l'accord du Comité, que tout membre du Comité d'audit souhaitant inscrire un rapport d'audit interne à l'ordre du jour pour examen notifie le président du Comité au moins une semaine à l'avance, en mentionnant les principaux points du rapport dont il souhaite débattre. Le Directeur d'AUD aurait ainsi le temps de préparer adéquatement l'examen des points en question.
- c) Examen de plusieurs rapports d'audit interne**
32. Le Comité d'audit a examiné un certain nombre de rapports d'audit interne à huis clos avec AUO.